



## Conseil en Rémunération

### Votre Problématique:

Nombreux sont les dirigeants (mandataires sociaux, professions libérales ou entrepreneurs individuels) qui s'interrogent régulièrement sur l'organisation de leur système de rémunération directe et/ou indirecte.

Parmi les interrogations les plus fréquentes:

- ⇒ Prime ou dividendes?
- ⇒ Quel statut adopter : DIRIGEANT SALARIE — ACTIVITE LIBERALE — GERANT MAJORITAIRE?

Simultanément, se pose la question de connaître les effets de tel ou tel choix sur les autres registres essentiels que sont :

- ⇒ La protection du dirigeant et de sa famille
- ⇒ Les impacts fiscaux sur l'entreprise et sur le foyer fiscal.

La principale difficulté (et ce qui rend la réflexion complexe) est liée au fait que chaque arbitrage mouvemente un des compartiments de la situation du dirigeant (la fiscalité personnelle, la protection sociale, la constitution de retraite, le budget entreprise).

### **Solution OFRACAR FINANCES**

Nous sommes en mesure de vous proposer une mission de **CONSEIL EN REMUNERATION** qui vous permettra de connaître, en fonction de vos impératifs et objectifs:

- ✦ La meilleure situation à adopter
- ✦ Les effets sur votre protection sociale (protection et épargne)
- ✦ Les effets fiscaux.

**Cette mission, en liaison avec les conseils habituels de l'entreprise, a pour but de déterminer et chiffrer les leviers permettant de générer des économies pour l'entreprise sans modifier la situation du dirigeant (rémunération nette et protection sociale).**

